

Registre public d'accessibilité



Site François-Mitterrand

Fiche d'information de synthèse

Présentation de l'établissement

Nom de l'établissement : BnF site François-Mitterrand

Type d'établissement : ERP de 1^{ère} catégorie de types S, L, M, N, T, W et Y.

Adresse : Quai François Mauriac, 75706 Paris cedex 13

Contact : Tél : 01 53 79 53 79 (standard)

Prestations proposées par l'établissement

La BnF site François-Mitterrand propose à ses lecteurs et visiteurs les espaces qui se décomposent comme suit :

- Des salles de lecture,
- des espaces d'expositions en libre accès,
- deux galeries d'expositions temporaires,
- un espace de conférences composé de deux auditoriums,
- un espace restauration.

En complément des activités journalières la BFM organise des visites et des ateliers pour permettre aux usagers de s'approprier les espaces, les collections et les outils mis à disposition.

Informations sur l'accessibilité des prestations

Les espaces ouverts aux publics du site sont accessibles aux personnes en situations de handicap.

L'ensemble des handicaps (multi handicaps) est pris en compte à savoir :

- handicap moteur
- handicap visuel
- handicap auditif
- handicap mental

Table des matières

1. Présentation de l'établissement.....	4
1.1. Salle de lecture.....	4
1.2. Espaces d'expositions en libre accès.....	4
1.3. Galerie 1 et 2.....	5
1.4. Espaces de conférences.....	5
1.5. Activités culturelles pour tous publics.....	5
2. Information sur l'accessibilité des prestations.....	5
2.1. Multi handicap.....	6
2.2. Handicap moteur.....	7
2.3. Handicap visuel.....	7
2.4. Handicap auditif.....	8
2.5. Handicap mental.....	8
3. Formation du personnel à l'accueil du public.....	8
4. Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité.....	9
5. ADAP.....	10
6. Annexe 1 « Bien accueillir les personnes en situation de handicap ».....	11

1. Présentation de l'établissement

La BnF site François-Mitterrand propose différents espaces à disposition du public :

1.1. Salles de lecture

Le site François-Mitterrand comprend 2 niveaux de bibliothèque : la bibliothèque de recherche (en rez-de-jardin) et la bibliothèque tous publics (en haut de jardin).

Les collections de chaque département (audiovisuel, littérature et art, sciences et technique, droit – économie - politique, philosophie – histoire - sciences de l'homme) sont réparties dans les différentes salles qui leur sont affectées.

- La bibliothèque tous publics

Tout lecteur âgé de plus de 16 ans peut y accéder en achetant un ticket journalier ou un pass Lecture / Culture. L'accès est également libre et gratuit tous les jours de 17h à 20h.

Les 10 salles qui la constituent proposent 1 506 places.

- La bibliothèque de recherche.

Elle s'adresse aux lecteurs dits « de droit », âgés de plus de 18 ans: chercheurs institutionnels, enseignants du supérieur, étudiants à partir du master, élèves de l'ENC, ENS, INP, Esssib, Inet, Collège de France, Académie française, Muséum, Cnam, conservateurs et journalistes, sur présentation d'un justificatif.

L'accès peut aussi être autorisé au cas par cas sur justification d'un projet de recherche.

L'entrée se fait soit grâce à un ticket 1 jour, 5 jours ou à un pass Recherche annuel.

Les 10 salles qui la constituent proposent 1682 places.

1.2. Espaces d'exposition en libre accès.

Les espaces d'exposition en libre accès sont les suivants :

- La galerie des donateurs qui accueille des expositions d'une durée d'un à deux mois, à raison de 4 à 5 par an.
- Les cimaises murales de l'Allée Julien Cain qui permettent de recevoir des expositions d'accrochage léger (photographies, reproductions grand format) environ 6 fois par an.
- Le Hall des Globes d'une surface de 300 m² qui accueille en permanence les deux globes monumentaux de Louis XIV (XVII^{ème} siècle) et un certain nombre de dispositifs (bornes multimédias, bornes sonores...) pour les présenter. Il bénéficie d'un parcours d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap visuel (plan tactile, cartels braille et gros caractères, maquettes et livres audio tactiles).
- « La BnF en son jardin », située dans l'allée de l'Encyclopédie qui présente sur dix lutrins, appuyés contre la façade, l'histoire du jardin et les plantes qui le constituent. Cette installation est adaptée aux personnes en situation de handicap visuel (texte enregistré, représentations tactiles, commentaires et dispositifs olfactifs).

1.3. Galerie 1 et 2.

Le site François-Mitterrand dispose de deux galeries d'exposition temporaire qui accueillent 6 à 7 expositions par an pour une durée de trois mois :

- Galerie 1 de 300 m²
- Galerie 2 de 750 m²

Ces salles bénéficient d'aménagements scénographiques spécifiques renouvelés, pour tout ou partie, lors de chaque exposition.

Les documents patrimoniaux sont exposés dans un parc de mobilier permanent.

Certaines expositions temporaires bénéficient de parcours d'accessibilité aux publics en situation de handicap (représentations tactiles, dispositifs audio tactiles, écrans audiovisuels intégrant sous-titrage)

1.4. Espaces de conférences.

La BFM dispose de deux auditoriums, de 350 et 200 places, qui permettent d'organiser des réunions professionnelles, des colloques, des conférences, des lectures ou des concerts.

Les deux auditoriums sont aménagés afin de recevoir des personnes en fauteuil et sont équipés de boucles magnétiques

1.5. Activités culturelles pour tous publics

Une riche offre de médiation s'adresse à tous les publics sur réservation :

Courriel : visites@bnf.fr ou tél : 01 53 79 49 49.

La BnF organise des visites et des ateliers pour permettre aux usagers de s'approprier les espaces, les collections et les outils mis à disposition en individuel ou en groupes:

- Parcours découverte du site François-Mitterrand ;
- Visites guidées des expositions ;
- Promenade insolite à travers l'art contemporain (découverte des globes de Louis XIV et d'autres œuvres, acquises dans le cadre du programme artistique de création contemporaine) ;
- Parcours d'initiation à la Bibliothèque tous publics;
- Parcours d'initiation à la Bibliothèque de recherche ;
- Ateliers thématiques (histoire du livre, gravure, découverte du monde ...).

2. Information sur l'accessibilité des prestations.

La Bibliothèque nationale de France dispose d'une mission handicap rattachée à la direction des publics de l'établissement.

La mission handicap est animée par un chef de projet «développement des publics en situation de handicap» qui travaille avec l'appui de 12 correspondants handicaps représentant les différentes directions ou délégations de la BnF.

Les actions mises en place par la bibliothèque afin de permettre l'accueil des personnes en situation de handicap dans de bonnes conditions sont énumérées ci-après par type de handicap :

2.1. Multi handicap

- Mise en place d'un service d'information et d'accueil dédié aux publics en situation de handicap joignable par téléphone (01 53 79 37 37) et par courriel accueil.handicap@bnf.fr;
- Mise en place d'un service d'accompagnement (par des accompagnants volontaires) pour répondre aux besoins des publics en situation de handicap qui en font la demande ;

Pour les accompagnements non programmés, une équipe dédiée intervient pour leur prise en charge. Ils sont effectués par les agents du vestiaire formés à l'accueil des publics en situation de handicap.

- Sur le site bnf.fr, les pages accessibilité permettent aux publics en situation de handicap de préparer leur venue.
- Création d'un chemin garanti de l'entrée du site à l'entrée du bâtiment (bandes de guidage, bornes sonores et plans tactiles) ;
- Exonération : La gratuité est accordée à la personne en situation de handicap ainsi qu'à un accompagnateur éventuel sur présentation d'un justificatif handicap. Les publics en situation de handicap sont prioritaires pour l'accès aux salles de lecture, aux manifestations et à l'entrée des expositions.
- Mise en conformité des sanitaires (installation d'alarmes visuelles, d'équipements sanitaires, d'une signalétique et de menuiseries conformes) ;
- Mise en conformité des escaliers intérieurs publics de l'établissement (BEV, Nez de marches...) ;
- Propositions de visites adaptées selon le type de handicap par le biais de partenariats culturels favorisant l'accueil des publics en situation de handicap - association Signes de sens (LSF), Centre Recherche Théâtre et Handicap (Souffleurs d'images), association Les papillons blancs de Paris...
- Installation d'un plan d'orientation tactile et sonore du haut de jardin dans le hall Est ;
- Adaptation de certaines expositions temporaires aux personnes en situation de handicap ;
- Visite du site adaptée à tous les publics en situation de handicap.
- Des offres de médiation accessibles à tous les publics en situation de handicap sur réservation (se référer au site bnf.fr pour une information actualisée)

- Accessibilité des œuvres imprimées aux personnes empêchées de lire : le service de téléchargement des adaptations numériques disponibles sur PLATON

Nota : La base PLATON contient plusieurs milliers d'ouvrages adaptés par des organismes transcripteurs au bénéfice de personnes empêchées de lire. Ces adaptations numériques sont communiquées aux lecteurs en salle E.

2.2. Handicap moteur

- La possibilité est offerte au public à mobilité réduite de stationner dans le parking du personnel, sur demande par mail au moins 48h avant la venue sur site : contact par courriel accueil.handicap@bnf.fr.
- Mise en autonomie de l'ouverture des portillons d'accès pour les personnes en fauteuil,
- Automatisation des portes d'accès à la bibliothèque de recherche dans le hall Est,
- Création de places accessibles aux personnes en fauteuil dans les auditoriums ;
- Installation d'assises et de tables à hauteurs différentes dans les déambulateurs ;
- Mise en conformité des hauteurs et dimensions des mobiliers du haut-de-jardin (accueil, caisses, service Orientation des lecteurs, salles de lecture) ;
- Installation d'ascenseurs tous publics (autonomie des PSH moteurs) pour accéder au hall Est ;
- Installation de tablettes permettant l'écriture, et le passage des jambes aux différents points d'accueil et d'information du rez-de-jardin ;
- Prêt de fauteuils roulants ;
- Prêt de sièges cannes.

2.3. Handicap visuel.

- Amélioration de l'éclairage et du contraste dans les foyers des auditoriums ;
- Acquisition de loupes à main éclairantes et de loupes électroniques ;
- Suppression des obstacles dans le hall (panneaux de signalétique) ;
- Réalisation d'un guidage de l'entrée du bâtiment au pôle information, premier guichet dédié à l'accueil des publics en situation de handicap;
- Mise à disposition de vidéo agrandisseurs ;

- Mise à disposition de machines à lire ;
- Mise à disposition de postes informatiques équipés de logiciels adaptés (JAWS, ZOOMTEXT, VOCAL PRESSE) avec en périphérie un afficheur braille et une imprimante braille;
- Expositions permanentes adaptées aux déficients visuels,
- Des propositions culturelles accessibles autour des expositions temporaires.
- Déploiement de l'application de guidage Audiospot.
Téléchargeable sur smartphone, elle guide l'utilisateur déficient visuel dès la sortie du métro jusqu'aux différents espaces du site : salles de lecture, expositions, auditorium, Café des Globes.

2.4. Handicap auditif.

- Mise en place de boucles magnétiques aux différents points d'accueil et d'information du site et dans les auditoriums ;
- Mise en place d'un dispositif de transcription en LSF et sous-titrage en temps réel aux divers points d'accueil et d'informations du public ;
- Certains accompagnants volontaires connaissent la langue des signes et, plus largement, des agents effectuant du service public ont suivi la formation LSF initiée par le Ministère de la Culture.

2.5. Handicap mental.

La Bibliothèque nationale de France dispose d'un partenariat avec l'association "Les papillons blancs de Paris" pour la création d'une offre de visite-découverte du site François-Mitterrand à destination des personnes en situation de handicap mental, avec production de documents d'accompagnement en langage facile à lire et à comprendre (ces supports sont téléchargeables sur le site bnf.fr).

3. Formation du personnel à l'accueil du public.

Au sein de la Bibliothèque nationale de France, une formation sur l'accueil des personnes en situation de handicap est proposée à l'ensemble du personnel qui est en relation avec le public. Cette formation s'intitule "présentation des dispositifs d'accessibilité sur le site François-Mitterrand".

D'autre part, des modules de sensibilisation à l'accueil des publics déficients visuels, auditifs, porteurs de troubles DYS et handicap moteur sont proposés. Ces modules de sensibilisation sont animés par des organismes ou association spécialisées.

En 2021, 47 agents ont suivi ces stages (situation au 30 septembre 2021).

En complément, une formation spécifique intitulée : « Comment accueillir les publics en situation de handicap en bibliothèque » est disponible pour le personnel intervenant plus directement dans l'accueil et l'accompagnement des publics en situation de handicap.

De plus, en 2021, cinq sessions de sensibilisation sur le thème de l'accessibilité numérique ont été organisées. Le module intitulé : « Prestation d'amélioration de l'accessibilité des applications du système informatique » a été suivi par 20 agents.

Enfin, quatre agents de la BnF suivent la formation à la langue des signes proposée par le Ministère de la Culture et identifiée dans le plan de formation de l'établissement.

4. Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité.

Les ascenseurs, les escaliers mécaniques, les portes automatiques et les balises sonores font l'objet d'une maintenance régulière dans le cadre de marchés conclus avec des sociétés spécialisées.

Les équipements de géolocalisation liés à l'application Audiospot sont vérifiés régulièrement par le concepteur de l'application qui assure notamment le remplacement des dispositifs autonomes d'alimentation électrique.

Les différents équipements mobiles (boucles magnétiques, visio-interprétation en langue des signes et sous-titrage en temps réel, vidéo agrandisseurs, loupes à main, machines à lire, postes informatiques dédiés aux déficients visuels) sont vérifiés une fois par mois par le personnel des salles dans lesquelles ils sont affectés.

Il est à noter que les modes d'emploi des équipements mis à disposition du public sont accessibles sur le site intranet et consultable sur place, en version imprimée, en noir et en braille.

5. ADAP

La bibliothèque nationale de France a déposé un Agenda d'Accessibilité Programmée, pour le site François-Mitterrand, le 29 mai 2015.

Cet agenda a été approuvé par la préfecture le 21 juillet 2015.

Les travaux d'amélioration de l'accessibilité programmés dans le cadre de l'ADAP sont les suivants :

<i>n°</i>	<i>Actions</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Date prévisionnel</i>	<i>Etat d'avancement 2020</i>
1	Sanitaires	Installation d'alarmes visuelles, d'équipements sanitaires, d'une signalétique et de menuiseries conformes, dans le cadre de la rénovation des sanitaires publics.	2016	Terminé
2	Mobilier d'accueil	Mise en conformité des banques d'accueil	2016	Terminé
3	Gradins escaliers	Mise en conformité des escaliers / gradins au droit de la passerelle d'accès à la BnF	2017	Etudes validées par la préfecture Travaux reportés en 2022
4	Guidage - Géolocalisation	Mise en place d'un dispositif de radio guidage	2018	Terminé
5	Mécanisation des portes d'accès aux salles du rez-de-jardin et accès foyers auditoriums	Mécanisation de 32 portes lourdes à manipuler	2018	Partiellement réalisée (deux portes d'accès au RdJ) Reste de l'opération reporté en 2024
6	Mécanisation des portes d'accès du petit auditorium	Mise en place d'un système d'ouverture automatique des portes	2019	Reporté en 2024
7	Ascenseurs	Mise en conformité des ascenseurs du socle	2021	Fin d'opération 2022

6. Annexe 1 « Bien accueillir les personnes en situation de handicap ».

Le guide «Bien accueillir les personnes en situation de handicap », réalisé par les Ministères de « l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer » et du « Logement et de l'habitat durable », annexe 2 de ce registre, est à disposition des personnels sur le site intranet de l'établissement.

Un dépliant « accessibilité » recense les dispositifs, les équipements et les services en direction des publics en situation de handicap, ce dépliant peut être demandé au pôle informations.

ATTESTATION

Accessibilité d'un établissement aux personnes sourdes ou malentendantes

Je soussigné, Hervé Allart de Hees, Président de la Sté DELTA PROCESS SAS atteste que

- BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

a souscrit un abonnement pour les services ACCEO couvrant la période :

du : 05/12/2021

au : 04/12/2022

lui permettant d'être accessible :

- par téléphone*
- sur site pour l'accueil physique*

Cet abonnement est destiné à assurer les échanges entre une personne entendante (membre du personnel de l'établissement abonné) et une personne tierce (client, administré, usager) ayant besoin du service Acceo pour communiquer, à l'exclusion de tout autre usage.

La solution Acceo est un service d'accessibilité délivrant à distance des prestations, de visio-interprétation en langue des signes ou de transcription instantanée de la parole, destinées à assurer l'égalité d'accès à la communication des personnes déficientes auditives conformément aux dispositions réglementaires et législatives en vigueur.

Fait à Saint Maur des Fossés, le 22.11.2021

DELTA-PROCESS
SAS au Capital de 360 200 €
4 Bis, Avenue Raspail
94100 SAINT MAUR DES FOSSÉS
Tél. : 01 55 97 00 00
SIRET : 392 621 124 00032
TVA : FR 47 392 621 124

IMPORTANT : Cette attestation est à conserver, elle est destinée à être présentée à toute autorité de contrôle. S'agissant d'un ERP (Etablissement Recevant du Public) elle doit être annexée au registre d'accessibilité.

* rayer la mention inutile